



**Saint Nazaire-
en-Royans**

Votre magazine

Automne 2020

LE MOT DU MAIRE

Le Maire d'un village a plusieurs casquettes.

Son premier rôle est d'être l'administrateur des biens publics de la Commune. Sa fonction est de veiller à la préservation de l'intérêt général, qui n'est pas la somme d'intérêts particuliers. Il joue donc un rôle d'arbitrage dans certaines situations au sein du village.

Premier représentant des habitants de sa commune au niveau des instances qui prennent part à l'organisation de la vie en société (communauté de Communes, Département, syndicats divers...), il veille à préserver et défendre les intérêts de la Commune.

Dernier maillon de la chaîne étatique, en étant un élu de la République, le Maire doit faire respecter les décisions hiérarchiques et garantir une homogénéité de l'application des règles sur le Territoire.

Le maire est aussi en parallèle un citoyen au même titre que les autres, avec ses opinions et ses questions, ses certitudes et ses doutes. C'est pour ces raisons qu'il est entouré d'un Conseil.

En ces temps de crise sanitaire (divergences d'opinions entre les scientifiques) et de crise politique (divergences d'opinions entre le Gouvernement et des Maires de grandes métropoles ou Présidents de Régions), sur fond de crise identitaire (attentats et assassinats) et de crise sociale... le rôle d'un élu est compliqué.

Entre le marteau et l'enclume, la meilleure des solutions est toujours de faire appel à son bon sens, en partant des faits.

Le SARS-COV2 touchant très principalement les personnes âgées et les personnes ayant des pathologies (obésité, affections cardiaques, diabète...), il est primordial que les personnes fragiles soient vigilantes et qu'elles se protègent en respectant les gestes de distanciation physique. Par ailleurs, il est tout aussi important que les personnes en bonne santé qui les fréquentent appliquent elles aussi ces gestes afin de les préserver, car elles peuvent être porteurs sains et asymptomatiques.

Dans tous les cas, nous devons faire preuve de cohésion et de solidarité dans les mois à venir, dans le respect des règles en cours.



Rémi Saudax



Visite de Madame la Sous-Préfète

Madame Camille de Witasse-Thezy, Sous-Préfète de Die, nous a fait le plaisir de sa présence mercredi 2 septembre, lors d'une visite de village, invitée par notre municipalité. M'épaulaient pour l'occasion Maryline Lucas, Denis Parmentier, Mathilde Berthet et Dominique Gimelle.

Début de la visite par le château et le parc de la MGEN où Laurent Molines, promoteur immobilier, a expliqué son projet d'aménagement avec une salle de conférence, un restaurant, des appartements, un centre de médecine douce, des gîtes touristiques dans les arbres et des logements intégrant une sénioriale.

Le groupe s'est ensuite rendu au quartier "Pied du Coteau" où les gendarmes (St Jean et Romans / Isère), ainsi que Benoît Mottet, directeur d'exploitation des barrages pour EDF, sont venus pour évoquer l'ensemble des risques inhérents à cette zone : baignade interdite (mauvaise qualité microbiologique et risque de brusque montée des eaux), incivilités qui dérangent fortement les habitants des lotissements proches (dépôt sauvage d'ordures ménagères, stationnement gênant, incivilités verbales...). Des solutions seront étudiées pour être mises en place avant l'été prochain.

Pause-café sur la place poitevine au centre du village où il a été constaté le nombre impressionnant de camions qui ne respectent pas la limitation des 19T. La poursuite de l'aménagement de la traversée du village a longuement été évoquée, plan à l'appui, en présence de Philippe Gueundjian, pharmacien, qui nous a fait part des problématiques impactant les commerces : places de parking, accessibilité...



Arrivée sur "la plage" où Laurent Garnier, exploitant de la grotte de Thais et du bateau, a rejoint le groupe avec Frédéric Giraud, entraîneur chef de base du club d'aviron. Les participants ont rappelé l'importance touristique de St Nazaire en Royans. Ont été évoqués divers aménagements pour ce site et également le projet de raccorder la vélo route voie-verte au village.

La visite s'est terminée au pied de Vanille, lieu du projet de la carrière envisagée par la municipalité précédente. Là, Marion Pelloux-Prayer, maire de la Baume d'Hostun, Joël O'Baton, maire de Saint Just de Claix, et Sylvain Belle, maire de Saint Hilaire du Rosier, sont venus rappeler à la sous-préfète leur franche opposition à l'ouverture de cette carrière. Monsieur Olivier Putot, directeur du Parc du Vercors, était également présent et a rappelé que le bureau syndical du Parc, avait voté à l'unanimité une motion contre ce projet. J'ai précisé à madame la Sous-Préfète à cette occasion que notre liste avait été largement élue pour s'opposer à ce projet et mon intention d'utiliser tous les recours légaux pour que ce projet n'aboutisse pas.

J'ai rappelé, qu'à mon sens, la maîtrise foncière partielle par la présence du Chemin rural de Vanille, empêche la possibilité de démarrer une exploitation. A ce jour le Chemin rural de Vanille est borné. Ont finalement été évoqués des irrégularités dans la Promesse Unilatérale de Vente qui nous lie au carrier. Dossier en cours d'étude par notre Sous-Préfète. Nous restons vigilants et déterminés.

Rémi Saudax



Alerte COVID-19

La COVID-19 est présente dans le Royans-Vercors, soyons tous vigilant(e)s.

De nombreux cas positifs sont recensés dans le Royans-Vercors, nous vous demandons une protection maximale, un respect des gestes barrières et le port du masque dès qu'il est indispensable.

Des attestations de sortie sont disponibles à la mairie pour les personnes qui ne possèdent pas d'imprimante



Les soignants du Pôle de Santé du Royans.



Les travaux

Quelles perspectives pour les travaux du centre bourg ?

La municipalité précédente avait un projet ambitieux d'aménagement de la traversée du village, découpé en 2 tranches distinctes suite à des problématiques de financement.

Le montant global du projet actualisé en janvier 2019 s'élevait à 1 880 000 € HT.

La tranche 1 comprenait le réaménagement du carrefour RD 532 / RD 76 ainsi que celui de la Place Poitevine et la requalification du Pont du Rif Rouge. L'ensemble des travaux de cette tranche 1 s'élevait à 780 000 € HT (budget 2020 établi à 880 000 € HT avec les frais d'étude).

Le coût approximatif de la tranche 2 était estimé à 1 100 000 € HT. Il y était prévu, entre autres, la destruction du bâtiment Muraz / Pizza Dom pour dévier la RD 532.

Dans ce montage du projet en 2 tranches, le résultat de la tranche 1 n'était que provisoire pour la partie des travaux qui concernent le réaménagement du carrefour RD 532 / RD 76 ainsi que celui de la Place Poitevine. C'est-à-dire que le début de la tranche 2 commençait moins d'un an après la fin de la tranche 1.

Financièrement parlant, notre commune va devoir prendre un emprunt d'environ 430 000 € pour supporter l'investissement dans la tranche 1 des travaux.

L'apport en fond propre pour la tranche 2 des travaux devait probablement être satisfaite par la vente de terrains municipaux pour le projet de carrière à hauteur de 300 000 €.

Cependant comme le projet de carrière ne verra pas le jour, notre commune sera dans l'incapacité financière d'enclencher la tranche 2 des travaux avant d'avoir récupéré sa capacité d'emprunt... soit d'ici 10 à 15 ans ? Le début de dévoiement de la RD 532 amorcé sur la tranche 1 ne prend par ailleurs de sens que dans la réalisation complète du projet incluant la tranche 2.

Poursuivre un projet qui n'est pas abouti en conception et surtout qui ne peut pas être terminé en l'état actuel des changements survenus depuis mars 2020 ? Est-ce bien raisonnable ?

Etant donné la manière dont ont commencé les travaux, notre commission "Infrastructure & Sécurité" s'est fortement questionné sur leur arrêt pur et simple après réfection du Pont du Rif Rouge. Nous avons pu consulter le Département, partenaire du projet afin de réfléchir à deux fois avant de prendre une décision ferme et définitive. Fort heureusement, les travaux ont commencé par la seule partie devant être définitive et dont l'utilité n'est pas à remettre en question...

Pour la suite de la tranche 1, nous souhaitons trouver une solution permettant un aménagement du centre bourg définitif et satisfaisant nos commerçants. Par ailleurs, il n'y aura pas de tranche 2 consécutive.

Les commerçants seront sollicités en premier lieu pour participer à l'élaboration des besoins et à la conception du projet, et vous, habitants, serez consultés dans un deuxième temps (modalités à définir à cause des contraintes sanitaires imposées actuellement). Le projet ayant été démarré avant notre prise de fonction, le timing reste serré afin de ne pas perdre les subventions allouées et budgétées.



Les poids lourds

Contrôle du trafic des poids lourds



La municipalité de St Nazaire en Royans souhaite faire respecter la réglementation sur le passage des camions de plus de 19T sur la RD 532 qui traverse le village. Normalement tous les poids lourds de plus de 19 tonnes sont interdits sur la traversée de St Nazaire. Exception faite des grumiers, du trafic local et des convois exceptionnels. En début de mois, une opération de contrôle des poids lourds a été réalisée par la gendarmerie de St Jean en Royans, la brigade motorisée de Romans sur Isère et la police municipale de St Nazaire Royans. Entre 7h30 et 9h30, 4 infractions ont été relevées pour non respect de l'arrêté préfectoral sur le trafic local. D'autres opérations de contrôle seront organisées à l'avenir.



Le recensement militaire

Un petit rappel au sujet du recensement militaire (Journée Défense et Citoyenneté) : tous les français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Une rentrée pas comme les autres

Cette nouvelle rentrée scolaire extraordinaire s'est réalisée dans le respect des normes sanitaires en vigueur et les activités périscolaires et cantines ont pu reprendre normalement (avec toutefois quelques aménagements). La commission jeunesse et sport a à cœur le bon fonctionnement de l'école dans le respect de tous.

Concernant les effectifs de l'école, de 95 élèves, ils sont répartis dans les 4 classes comme suit :

- Dans la classe de Mme Lannoy : 16 PS et 10 MS
- Dans la classe de Mme Struye : 13 GS et 10 CP
- Dans la classe de Mmes Da Fonseca et Escoffier : 8 CE1 et 14 CE2
- Dans la classe de Mmes Mme Deniel et Escoffier : 8 CE1, 11 CM1 et 10 CM2

Pour l'APE (Association des Parents d'Élève), le bureau a été reconduit dans sa totalité cette année, à savoir :

- Président: M. Chopinaud Nicolas
- Vice présidente: Mme Bresson Nadège
- Trésorier : M. Chatelain Samuel
- Secrétaire: M. Albert François



La 1ère manifestation proposée par l'APE sera la vente de boudins, caillettes, fromages, vins mi novembre.

Du fait des restrictions sanitaires, les ventes se feront uniquement sur réservation. Les bons de précommande seront disponibles en mairie et à l'école.

Ensuite l'APE vous propose toujours sur réservation la vente de Sapins et de Chocolats pour la fin novembre. Les dates de chaque vente seront disponibles sur le site internet de la mairie.

Pour rappel, l'argent collecté sert à financer les sorties scolaires de tous les enfants scolarisés à l'école du Rif Rouge (et les projets sont nombreux cette année). Nous vous remercions par avance de votre participation.

La commission jeunesse et sport a pour futur projet la création d'un terrain multisport. Nous espérons pouvoir le concrétiser "au plus vite".

Les transports scolaires de nos collégiens et lycéens sont perturbés par les travaux du pont.

L'arrêt du bus se réalise au niveau du Proxi jusqu'à la fin des travaux et le car doit effectuer son demi tour dans la rue perpendiculaire à la D209 et l'avenue Léon Laurent aux abords de l'école. Les horaires ont du être modifiés selon les destinations.



L'actualité des commissions

Commission « Infrastructure & Sécurité »

Informations concernant deux sujets portés par des investisseurs privés et qui se dérouleront peut-être sur notre commune.

Sur le terrain SDH au niveau de la zone des condamines, en attente de projet de construction depuis 2013, une demande de permis d'aménager modificatif va être prochainement posée pour la construction de 3 maisons mitoyennes et 1 maison individuelle en lieu et place de l'immeuble de 16 logements initialement prévu par SDH. Le PLU de notre commune permet ce type de projet facilement.



Sur le terrain du "château Laurent", propriété privée de la MGEN, un projet de rénovation est en cours d'étude, et nécessitera probablement une révision allégée du PLU. Dans ce cas là, une enquête publique consultera les citoyens pour avis. Dans tous les cas, une présentation du projet sera faite au travers du prochain bulletin municipal dès que le cadre aura été défini.

Commission « Communication & Transparence »

La commune utilise l'application Panneau Pocket afin d'informer les citoyens, il suffit donc de la télécharger gratuitement sur un téléphone portable afin de rester informé : cette application permettra d'être toujours au courant des informations de la commune, les mêmes qui passent sur le panneau lumineux proche de la mairie.

Cette application offre également la possibilité d'avoir les informations des autres communes de France utilisatrices de « Panneau Pocket ».





Un marché au bord du lac

Plusieurs commerçants souhaitent qu'un marché prenne place sur la plage les mardi soirs, notre équipe municipale fait de son mieux pour les accompagner dans cette démarche. Nous espérons malgré le contexte obtenir les autorisations nécessaires pour cela. Et bien sûr que le cas échéant Les Nazairois répondront présents.



Le compost

Une réunion publique sur le compost a eu lieu le 16/10/2020 à St Laurent en Royans animée par Julien Soulié de l'association compost et territoire et la communauté de commune du Royans Vercors, en voici un bref résumé.

La loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte énonce qu'à échéance 2025, tous les citoyens devront avoir à leur disposition une solution de tri pour les biodéchets par le compostage de proximité individuel ou collectif.

Le compostage est une pratique qui consiste à extraire 30 à 40 % des déchets des ménages en les transformant en engrais naturel.

Développer le compostage permet donc de réduire le volume de déchets à transporter, à traiter et de diminuer le coût de la collecte.

Il faut se débarrasser des idées reçues :

- un compost sent mauvais: uniquement s'il est trop humide
- ça prend du temps (le mettre près de votre cuisine)
- ça peut attirer les nuisibles (les souris et les rats sont présents même sans compost)

Dans un compost individuel vous pouvez mettre :

- tous vos déchets végétaux
- reste de repas (féculents, croutes de fromage, reste de déchets de viande, poisson, crustacé, coques de noix, noisettes, pistaches, coquilles d'œufs, essuie tout, boîte à œuf)
- déchets verts de jardin (paille, fleurs fanées, tonte sèche, herbe indésirable non grainé, branchage, feuilles tombés) (petite astuce passer la tondeuse sur vos feuilles tombées permet d'accélérer leur décomposition).

Votre compost travaille à l'aide de microorganismes (bactéries et champignons), de vers, d'asticots, de larves, d'humidité et d'oxygène. C'est pourquoi il est important de brasser votre compost au cours du temps, de vérifier l'humidité surtout en période de sécheresse.

Au bout d'un an votre compost se transforme en humus, en engrais naturel proche du terreau qui peut servir à enrichir votre potager, espaces verts.

Dans le cas de compostage collectif : il faut environ 20 à 30 foyers pour 1 site de compostage. Le site de compostage collectif est composé d'au moins 3 bacs : un bac de broyat (déchets verts), un bac d'apport (1/3 déchets ménagers pour 2/3 de déchets verts) et un bac de maturation. Un affichage expliquant le fonctionnement et l'utilisation des bacs est indispensable. Le bon suivi d'un site compostage collectif nécessite des habitants formés, des référents de site, qui informent les nouveaux usagers et s'organisent pour vérifier les apports, réaliser le transfert de bac et la distribution du compost mûr.

La mise en place de compostage collectif se fera en partenariat avec la communauté de commune avec des formations de volontaires pour être référent de site (2 demi journées). Ces formations seront mises en place aux printemps selon les mesures sanitaires en vigueur à cette période.

Référence : SYTRAD, www.compost-territoire.org

Trop de déchets valorisables sont encore jetés dans la poubelle grise

Composition de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles du SYTRAD



Caractérisation MODECOM - Territoire SYTRAD nov.2019



▶ Vous êtes intéressé pour alimenter le compost collectif ? Oui !

▶ Vous êtes intéressé pour être référent de site ? Oui !

Votre nom : Votre prénom :

Téléphone :



@ Répondez et contactez-nous par email : infrastructure-securite@mairie-st-nazaire-en-royans.com

ou



Répondez en déposant le coupon réponse ci-dessus à la boîte au lettre de la mairie.



Reprise des activités à la salle des fêtes et manifestations en fonction des directives de confinement

- ▶ **Gym** : fitness le mercredi 20h-21h / gym d'entretien le jeudi 9h30-10h30, cours par Mme Maxie ROBIN (06.86.88.36.28)
- ▶ **La danse country** : le Lundi de 18h30 à 20h30, cours assurés par Mme Catherine LAMBERT (06.29.41.11.05)
- ▶ **L'APE** : Le programme de ses manifestations est établi, sous réserve de l'évolution des directives dû au COVID.
- ▶ **La bibliothèque** : ouverte le Lundi de 17-18h30, le Mercredi de 16h30-18h et le Samedi de 11h-12h.
- ▶ **Le comité d'animation** : hormis la reprise de la gym et du country, aucune manifestation programmée à ce jour
- ▶ **Le judo** : le Jeudi de 17h à 20h45, cours assurés par Mme Mélina DROPSY (06.62.79.81.64)
- ▶ **L'association les fleurs bleues** : n'a pas repris ses activités, COVID oblige.
- ▶ **Le Zenkiyu** : (arts martiaux), le mardi de 19h à 20h30 (04.75.72.62.57)
- ▶ **Yoga** : tous les lundis à 20 h à l'école avec Sabrina (07.69.75.04.46)

L'actualité de « La boule Nazairoise »



Après 25 ans de Présidence Denis VILLARD passe la main tout en restant membre c'est Jean-Jacques DALLON et Pierre MUSSEL qui reprennent le relais le trésorier est Philippe MUSSEL.

L'association a le vent an poupe ; 32 adhérents dont 2 jeunes qui totalisent 20 titres de champion de France et 3 titres de vice-champion du monde. Les manifestations pour 2020 ont été annulées en cause le COVID-19. Est prévu en 2021 : Le 13 Mai challenge des commerçants, le 30 Juillet challenge José PEREIRA le 20 Août challenge Emile CARNIEL. Un challenge en l'honneur de Paul MARCEL est au programme (date à définir).

Venez vous initier à cette activité sportive, reprise de l'entraînement tous les vendredis à 15h à partir du Mois d'Avril 2021.



Un hommage à Camille ROME qui vient de nous quitter qui a été 20 ans trésorier de cette association également président de l'association des anciens combattants et conseiller municipal puis adjoint au Maire de notre commune.

Pour contacter les autres associations, vous pouvez vous renseigner en Mairie.



Le Hublot

Le télétravail, c'est le moment de faire le pas !

En cette rentrée 2020, avec le soutien de la commune de Saint Nazaire en Royans, l'espace de travail partagé le Hublot cherche à s'agrandir.

Espace de coworking situé aux portes du Vercors (sur le Port de Saint Nazaire en Royans), le Hublot accueille des travailleuse-eurs indépendants qui souhaitent disposer d'un espace d'activité accueillant et confortable. Le partage, la convivialité, l'entraide font partie des valeurs fondatrices de cette association créée il y a maintenant 4 ans.

Venir travailler au Hublot c'est avoir accès à un bureau nomade, à la cuisine commune, au réseau internet ainsi qu'à l'imprimante des lieux. Thés et cafés à volonté ! Une remise de 50 % est prévue pour les demandeurs d'emplois ou pour votre première année d'activité d'entreprise.

Les informations complémentaires sont disponibles sur leur site internet : www.lehublot-cowork.com





Le Mont Vanille

Comptage des chamois sur le Mont Vanille.

Le 21 novembre 2020 de 8h à 11h, la LPO et l'association « Protégeons le Mont Vanille Royans-Vercors » (PLMVRV) organise le comptage des chamois. Rendez-vous à 7h30 au port de St Nazaire-en-Royans devant la salle des fêtes.

De 11h à 12h retours et discussions devant la salle des fêtes dans le respect des règles sanitaires. Report le dimanche 22 novembre en cas de pluie; Apportez si possible des jumelles, une tenue hivernale et un masque! Les observations se feront depuis des postes fixes au pied du Mont Vanille donc accessible à tous !

Cet évènement sera encadré par des naturalistes de la LPO. Inscription obligatoire auprès de:

- François Arod, LPO : francoisleonardo@gmail.com
- Evelyne Pourrat, PLMVRV : evelyne.pourrat@wanadoo.fr



Autostop organisé



Des panneaux « Rezopouce » sont implantés sur le village.

Un sur le parking covoiturage avenue Léon Laurent et l'autre à côté du garage Mosselin sur la RD 532. Le parc du Vercors est précurseur sur l'organisation de l'autostop organisée et des panneaux « Rezopouce » sont implantés sur les 85 communes du Parc. Pour participer comme chauffeur ou comme autostoppeur il suffit de s'inscrire sur « www.rezopouce.fr » pour plus d'info 05 63 05 08 00.



Vercorsman



Vercorsman, 378 athlètes sous la pluie.

Le décor était de rêve pour ce super triathlon EDF VERCORSMAN avec son départ au pied de l'aqueduc de St Nazaire. L'épreuve de nage avec ses 2,2 km s'est déroulée sous la pluie.

Le circuit magnifique de 120 km de vélo qui emmène nos concurrents de Combe Laval aux gorges de la Bourne puis au col du Mont Noir s'est déroulé avec le mauvais temps. 8 degrés au col de la Machine avec le brouillard et la pluie n'ont pas découragé nos candidats. Les 20 km de course à pied se sont déroulés sans pluie avec 3 passages sur l'aqueduc et un public nombreux et conquis par cette compétition qui devrait perdurer dans les années à venir.

Tous les plus grands étaient inscrits avec Romain Guillaume, les belges Timothy Van Houten et Diego Van Looy qui remporte l'épreuve mais aussi William Mennesson. Beaucoup de spécialistes de la discipline. L'organisation parfaite malgré les conditions météo défavorables laisse un très bon souvenir aux concurrents.

La veille samedi 210 participants au triathlon avec 700 m de nage dans le lac de St Nazaire suivi de 20 km de vélo et pour terminer 5 km de course à pied. Cette épreuve a bénéficié d'une météo clémente.

Toute cette organisation n'a été possible que grâce à la présence de 300 bénévoles qui n'ont pas compté leur temps pour que ces journées soient une réussite parfaite.



Le repas des « anciens »

Le repas reporté.

En raison du COVID-19 le repas des "anciens" est reporté à une date ultérieure. Néanmoins, la municipalité distribuera un colis à nos anciens de plus de 70 ans.

Le recensement se fera à partir des listes électorales, pour ceux qui ne seraient pas inscrits sur ces listes, merci de vous signaler à la Mairie avant le 30 Novembre 2020.



Les Virades de l'espoir

Les virades de St Nazaire endeuillées.

La petite Lya 6 ans vient de nous quitter emportée par la terrible maladie « la mucoviscidose ». Sa maman Ophélie avait rejoint l'équipe des Virades de l'espoir de St Nazaire en Royans depuis plusieurs années.

Très active et engagée pour cette cause elle était membre du noyau dur de l'organisation. Et c'est avec beaucoup de tristesse que les organisateurs et bénévoles de cette grande manifestation ont appris cette terrible nouvelle. Ils ont tenu à être nombreux à la cérémonie qui s'est déroulée dans l'église de Vinay pour soutenir Ophélie et sa famille dans cette épreuve.



Les cérémonies

Cérémonie en mémoire des déportés à Wesermünde et des martyrs de Beauvoir et Saint-Nazaire.

Ce 26 juillet 2020, malgré les obstacles et les incertitudes liées à la situation sanitaire toujours pas clarifiée, avec l'aide précieuse d'associations d'anciens combattants et leurs sympathisants, nos tout jeunes conseils municipaux parvenaient à se réunir autour de cette commémoration commune, à Beauvoir-en-Royans et à Saint-Nazaire-en-Royans, à la mémoire de 120 maquisards, fusillés sur les deux communes pour les uns, déportés à Wesermünde pour les autres, les 1er et 2 août 1944. Les faits qui sont à l'origine de cette cérémonie sont les suivants : après l'ordre de dispersion lancé dans le maquis le 23 juillet 1944, 120 maquisards sont arrêtés dans le Royans/Vercors et transférés dans l'école de St Nazaire en Royans où siège une cour martiale Allemande. 33 patriotes, après avoir été torturés, sont exécutés et enterrés pêle-mêle dans un trou qu'ils ont creusé eux mêmes. 19 partent en camion en direction de Grenoble. Arrivés à Beauvoir en Royans, où des miliciens les attendent, ils sont abattus dans un petit vallon au bord de la route. Les rescapés sont transférés en gare de Valence pour rejoindre le camp de travail de Wesermünde en Allemagne. De nombreuses personnalités publiques, élus et anciens élus ont fait le déplacement malgré les circonstances particulières, nous les en remercions. Notre devoir de citoyen est de ne jamais oublier ce que nous devons à ces hommes et femmes qui combattirent l'opresseur dans nos campagnes. Nous nous réjouissons de voir que tant d'années après les événements la mémoire de ceux-ci reste importante pour de nombreux citoyens.

Cérémonie du 11 novembre :

La cérémonie du 11 novembre se fera dans les mêmes conditions que celle du 14 juillet : comité restreint, port du masque obligatoire, mais cette fois ci sans verre de l'amitié, car c'est à ce moment d'échange que le risque de propagation est le plus important.



Vos informations pratiques

Vos contacts mairie

Les élus, le maire, les adjoints et les responsables de commissions reçoivent sur rendez-vous.



Tél. 04 75 48 40 63



Fax : 04 75 48 44 32



E-mail : secrétariat@mairie-st-nazaire-en-royans.fr



Site : www.saint-nazaire-en-royans.com



Horaires secrétariat :

→ Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

→ Mardi après-midi de 14h à 17h

Vos contacts tourisme

Gîtes municipaux : 04 75 48 40 63

Camping Côté Vercors : 07 69 30 18 64

Office de Tourisme, Espace R&V, Aqueduc: 04 75 48 61 39

Bateau à roue : 04 76 64 43 42

Grotte de Thais: 04 75 48 45 76

St Nazaire-en-Royans - Votre magazine

Edition : commune de St Nazaire en Royans

Directeur de la publication : Rémi Saudax

Responsable de la publication : Dominique Gimelle

Mise en page : Pierre Albert

Crédit Photo : Mairie, Dominique Gimelle

Impression : Mairie / Tirage : 500 Exemplaires

